



C'est quoi le livret scolaire unique ?

Désormais, les résultats et appréciations de vos enfants, du CP à la 3^e, seront consignés informatiquement...

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

Vous êtes parent d'élève, et ouvrez des yeux devant l'acronyme LSU ? Pas de panique, vous n'êtes pas seul : même s'il est censé fonctionner à merveille pour tous les élèves du CP à la 3^e, le livret scolaire unique (LSU, donc) reste une sorte de mirage des préaux, ou plutôt devrait-on parler de brouillard, tant il perd à la fois enseignants, chefs d'établissement et délégués des parents d'élèves (*lire ci-dessous*). D'ici environ un mois, l'Education nationale a promis de diffuser, pour le grand public, un « document explicatif » sur ce nouvel outil supposé faciliter la vie des familles. En attendant, voici ce qu'il faut en savoir, pour éviter de trébucher sur le « socle de compétences » de votre enfant.

■ MON ÉCOLE L'UTILISE-ELLE ?

Le LSU, au départ baptisé de l'ensouillé acronyme LSUN, est la version moderne, numérique, du bon vieux livret scolaire en papier qu'ont connu des générations d'élèves. Officiellement entré en vigueur à la fin du premier trimestre, il est en fait encore loin d'être opérationnel partout. Au ministère, on affirme que 30 à 40 % des écoles et collèges l'utilisent. Mais du côté des parents d'élèves, on est sceptique : « Les familles n'ont toujours pas vu ce livret, il n'y a pas d'information », déplorent les représentants des deux fédérations de parents, la FCPE et la PEEP. « Cette année est un peu particulière, les choses se mettent en place lentement, et en priorité pour les élèves de 3^e qui auront besoin du livret pour leur entrée en seconde », souligne Lysiane Gervais, principale de collè-

ge à Bordeaux et porte-parole du syndicat SNPDEN-Unsa. En tout état de cause, les parents ne devraient en voir la couleur au mieux qu'à la fin de l'année.

■ QUE CONTIENT-IL ?

Le LSU consigne les résultats scolaires de l'enfant et les appréciations de ses enseignants. Mais contrairement à son ancêtre, ce porte-documents 2.0 suit votre chérubin du CP à la 3^e sans interruption. Outre les bulletins

30 à 40 %
des écoles et collèges utilisent déjà le livret scolaire unique

scolaires – désormais appelés bilans périodiques selon le jargon officiel – il doit aussi lister tous les faits d'armes de l'élève : ses certificats (informatique, sécurité routière, natation...), ses voyages de classe, sa participation à divers clubs ou projets scolaires, ou encore les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) qu'il a suivis à partir de la 5^e « C'est un suivi plus personnalisé du parcours de l'élève », salue Lysiane Gervais. Mais, au nom du droit à l'oubli, pour éviter que certains traînent comme un boulet leur « gomme rouge » en maths récoltée au CP, l'application informatique devrait faire automatiquement disparaître les bulletins des élèves tous les trois ans. Restera seulement dans le livret son bilan de fin de cycle, listant ses compétences acquises en fin de 6^e et de 3^e.

■ QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE NOTES ET COMPÉTENCES ?

C'est là que le dossier se corse. Le livret vient en même temps qu'une réforme plus globale qui a chamboulé le paysage. Les professeurs doivent maintenant évaluer les enfants selon huit grands domaines de compétences, comme « les systèmes naturels et les systèmes techniques » ou « les représentations du monde et l'activité humaine ».

Chaque compétence est notée entre 1 (pas acquis) et 4. Ces repères, censés aider les familles à situer leur enfant, entrent aussi dans le calcul de la moyenne au moment de leur affectation au lycée. Ils s'ajoutent au

traditionnel bulletin, qui a lui aussi été revu, avec de nouvelles cases et davantage d'appréciations. Enfin, dans certains établissements, les notes ont été remplacées par des gommettes de couleur, des lettres, etc. Mais tous ces changements ne sont pas appliqués de la même manière d'une salle des maîtres à l'autre : au nom de la liberté pédagogique, chaque équipe est libre d'évaluer les enfants comme elle l'entend et au rythme qu'elle choisit. Et c'est au nom de cette même liberté que certaines écoles et collèges enverront dans quelques semaines, pour le deuxième trimestre, des bulletins... exactement identiques à ceux des années précédentes, comme si le LSU n'était jamais passé par là.



► 8 mars 2017 - N°22552



JEAN-BAPTISTE QUEVAIN

Grâce au livret scolaire unique numérique, les enfants pourront bénéficier d'un suivi plus personnalisé car ce relevé 2.0 gardera en mémoire toutes les notes et appréciations scolaires d'une année sur l'autre.